



GROUPE DE TRAVAIL AGRICULTURE ALPINE DU COMITE DE MASSIF DES ALPES

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 16 JUIN 2021 REALISEE EN VISIOCONFERENCE

Liste des participants

Services de l'Etat	Philippe Matheron	Commissaire du Massif des Alpes
	Cédric Conteau	Coordinateur Agriculture, Forêt, Environnement, Commissariat de massif des Alpes
	Brice Thollet	Chargé de mission animation des filières animales et sous SIQO et CIMA, DRAAF PACA
	Claude Balmelle	Chef du service SREDDT, DRAAF PACA
	Brigitte Cadenel	Chef du service agricole DDT05
	Philippe Mathe	Chargé de mission DDT05
	Bertrand Lheureux	Chef du service agricole DDT 74
	Cendrine Laplanche	Chargée de mission DDT 73
	Maëlle Robert	Chargée de mission Agro-environnement, Parc National de la Vanoise
Services des parlementaires	Matthieu Chauveau	Assistant parlementaire de Mme Pascale Boyer, Députée des Hautes-Alpes, représentante suppléante de l'ANEM
Services des Régions	Salim Bacha	Chargé de mission Service Agriculture, Région Sud PACA
	Frédéric Girard	Chargée de mission Montagne et Parc naturels régionaux, Région AURA
	Flore Blondeau	Chargée de mission Service Agriculture, Région AURA
Services des Départements	Jérôme Dupraz	Chargé de mission Aménagement rural, Conseil Savoie-Mont-Blanc
Autres Collectivités locales	Céline Spelle	Chargée de mission Parc naturel régional du Vercors
	Manuela Lesage	Chargée de mission Parc naturel régional des Pré-Alpes d'Azur



Représentants des professionnels agricoles	Guy Durand	Vice-Président CORAM
	Emeric Jouhet	Directeur du CORAM
	Dominique Gueyette	Président de la Maison Régionale de l'Elevage PACA
	Patrice Roucolle	Directeur de la Maison Régionale de l'Elevage PACA
	Nathalie Girard	Chargée de mission à la CRA PACA
	Lucie Urtasun	Directrice FRGDS PACA
	Philippe Cahn	Président de l'ADEM et du réseau Pastoral Auvergne Rhône-Alpes - Parc des Baronnies Provençales
	Bruno Caraguel	Directeur FAI et Secrétaire du Réseau Pastoral Auvergne Rhône-Alpes
	Anne Castex	Directrice du Suaci Montagn'Alpes
	Dominique Narboux	Directrice de l'ADEM

Excusés : François Thabuis (Pdt du groupe), Eric Lions (Chambre d'agriculture 05), Eliane Barreille (région PACA), Emilie Bonnivard (députée de Savoie), Luc Falcot et Loïc Lavabre (Pdt et Dir. CERPAM), François Demarquet (Dir ferme de Carmejane), Jérôme d'Assigny (Dir ADEMA AURA), Emilie Crouzat (INRAE)

Introduction :

Cédric Conteau introduit la réunion en remerciant les participants. Il rappelle l'objectif du groupe de travail centré sur la question du pastoralisme avec la restitution des actions engagées en 2020 dans le cadre de la politique alpine, accompagnée de la présentation des projets pour 2021. En raison de la faible représentation des élus du massif des Alpes, et notamment du Président du groupe de travail, malheureusement retenu au dernier moment, il ajoute que le rôle plus politique de construction de propositions à destination du comité de massif ne pourra faire partie des débats du jour.

Il rappelle que le ministère de l'agriculture rentre dans la CIMA, en tant que cofinancier et invite les opérateurs à ajouter son logo dans les différentes présentations et documents de communication.

Philippe Cahn indique qu'il représente avec les administratifs le réseau pastoral alpin et parlera au nom du réseau nord/sud en l'absence du CERPAM. Effectivement, après bcp d'échanges avec le CERPAM, il a été convenu de maintenir la réunion avec une représentation du réseau pastoral par les acteurs des Alpes du nord.



Bertrand Lheureux pose la question du plan d'avenir montagne et demande si une brève présentation pourrait être ajoutée à l'ordre du jour.

Cédric Conteau annonce la présence du commissaire de massif en deuxième partie de réunion et confirme qu'il pourra présenter rapidement ce nouveau programme et les opportunités qu'il offre en lien avec les questions agricoles.

1. Présentation des actions réalisées en 2020 par le réseau pastoral et actions prévues pour 2021

La présentation des travaux du réseau pastoral dans le cadre de la CIMA débute par l'intervention d'Anne Castex qui rappelle les 6 axes :

- Développer les techniques face aux chocs : changement climatique et prédation
- Communication et multiusage
- Valorisation des services écosystémiques avec CEPАЗ
- Evolution des métiers
- Animation
- Appui aux politiques pastorales

1 Développer les techniques face aux chocs

Changement climatique :

En 2020, un bilan des actions menées en AURA et PACA a été fait pour construire un programme intermassifs (Climpasto) monté autour de 3 axes : mutualisation méthodologique des observatoires (dont alpages sentinelles), pastothèque et échelle système. Anne indique que le programme est pluriannuel et construit en 3 phases avec en première année plutôt le partage des méthodes et réalisation du programme sur les années suivantes. Au niveau des Alpes, une réflexion spécifique s'est engagée au sujet de l'eau d'abreuvement, qui a abouti à une action dans le programme du réseau pastoral alpin pour 2021. Cette action est présentée par Dominique Narboux.

Flore Blondeau demande si le sujet porte uniquement sur l'eau d'abreuvement ou s'il comprend aussi le sujet de l'alimentation des cabanes et de l'eau pour la transformation

Dominique Narboux explique que qu'en 2021, un travail est effectivement prévu sur la qualité de l'eau pour l'abreuvement et la fabrication fromagère. Elle ajoute que si, sur la fabrication fromagère, une procédure réglementaire existe, il n'en existe pas pour l'eau d'abreuvement et on ne sait finalement pas grand-chose de la qualité apportée par les équipements mis en place. Ce travail doit être engagé avec des partenaires en charge des questions sanitaires.

Jérôme Dupraz invite à associer l'AFTALP pour travailler sur le lien entre qualité de l'eau et fabrication fromagère.

Dominique Narboux poursuit en expliquant que l'action permettra le partage des connaissances des modes de stockage à l'échelle du massif pour identifier les innovations que chacun met en place (techniques en particulier pour éviter l'évaporation, intégration



paysagère, question du partage de l'eau (ski et DFCI)...). Le référencement des équipements pastoraux dont équipements liés à l'eau est un résultat escompté mais pas sur 2021.

Bertrand Lheureux demande s'il y a une distinction entre espèces.

Dominique Narboux indique que l'entrée est l'unité pastorale.

Prédation et chiens de protection

En complément de la collecte des savoir-faire des éleveurs sur la gestion des chiens de protection réalisée en 2019 (et qui avait donné lieu à une publication et un séminaire en mars 2020 à valence, au lycée agricole avec 80 participants), le réseau pastoral alpin a rencontré en 2020 les bergers. La synthèse de ce travail est déjà mise en ligne. Ce nouvel aspect est un bon complément. Les personnes rencontrées étaient des bergers qui utilisent des chiens depuis longtemps.

En 2021, l'objectif est de fusionner les savoirs entre éleveurs et bergers pour élaborer un livret pédagogique et le présenter lors d'un séminaire à l'automne 2021.

Brice Thollet demande de préciser la question posée dans cette étude.

Dominique Narboux synthétisent les principales questions posées aux éleveurs et bergers et réponses diverses apportées (comment élever les chiots, les intégrer dans le troupeau, comment les socialiser avec les étrangers, cyclistes, randonneurs, comment les bergers gèrent des chiens qu'ils ne connaissent pas et qui ne les écoutent pas toujours...). Elle met en avant l'intérêt d'identifier les éleveurs et les bergers qui pratiquent le pastoralisme dans des lieux où la prédation nécessite des chiens depuis plus de 10 ans.

Brice Thollet s'interroge sur le format du retour de l'étude aux bergers et sur l'opportunité de mettre en place des formations ?

Pour l'instant, la restitution est limitée à un document de synthèse et au séminaire. Après à voir comment la matière sera valorisée par les différents acteurs.

Cédric Conteau propose également de prévoir une restitution en lycée pour transmettre les connaissances aussi aux jeunes (comme cela avait été fait au Valentin). Par ailleurs, il s'interroge sur la bonne articulation de ce travail avec les travaux engagés par l'Institut de l'Elevage.

En 2020, des formations communes ont été proposées dans certains territoires afin d'associer les résultats et discours. Une réunion d'échange est prévue en 2021 pour renforcer le partenariat avec l'Idèle.

Actions engagées dans le cadre du plan de sauvegarde du pastoralisme mis en place par la région AURA: Map loup et Mon expérience avec les chiens de protection

En 2019, Maploup et mon expérience avec les chiens de protection ont été étendus à plusieurs départements d'Auvergne-Rhône-Alpes. En 2020, élargissement au 74 et ajout d'une cartographie des constats avec envoi de sms et atlas avec résultats consolidés loup sur la base des attaques reconnues (deuxième carte).



COMITE DE MASSIF DES ALPES

Map loup donne en temps réel un état des signalements de constats, donc une suspicion de prédation. Il ne s'agit donc pas de la prédation réelle car les constats peuvent être exclus après visite des autorités assermentées. Pour autant, il reflète une bonne idée des prédatons car les attaques reconnues sont très majoritaires (90% à 95% des attaques déclarées en 74, par ex). Map loup permet donc d'informer en temps réel les éleveurs. La deuxième carte avec les données réelles consolidées permet de voir ce qui se passe à l'échelle d'un territoire donné et de faciliter l'analyse.

Salim Bacha signale que Map loup a été élargi à deux départements PACA en 2021 de façon expérimentale.

Par ailleurs, De nouvelles technologies sont aussi testées avec localisation des chiens de protection.

Concernant mon expérience avec les chiens de protection, le projet a été lancé en région AURA en 2020 pour créer un lieu permettant aux randonneurs de s'exprimer et relayer des situations de rencontre.

En 2020, 487 enquêtes remplies dont finalement une part de témoignages hors AURA (101). 95% expliquaient n'avoir jamais rencontré de chiens avant et seulement 69% connaissaient le rôle des chiens (alors qu'ils étaient plus nombreux en 2019). 61% des rencontres ont été considérées comme de mauvaises rencontres. Mais, il faut faire la différence entre le ressenti et la réalité de la dangerosité : les rencontres se limitent principalement à des aboiements et grognements (travail du chien normal). Les autres cas sont plus faibles, avec très peu de cas qui vont jusqu'à la morsure (12). Cela n'empêche pas la peur. Il s'agit donc de déployer des solutions pour faciliter la communication avec les éleveurs, faire attention aux sites de chaume... Enquêtes qui amènent à la discussion, médiation avec les éleveurs si solutions possibles et communication auprès du grand public aussi.

En 2021, mon expé avec les chiens sera coordonnée par la DRAAF AURA dans le cadre du PNA en cherchant à étendre le dispositif en PACA sur 3 territoires de PACA avec l'appui du CERPAM :

- Re conduite de l'enquête en concertation avec services de l'Etat avec socle de questions communes.
- Poursuivre l'intermédiation sur les territoires pour développer le travail avec tous les acteurs du territoire. Deux trames d'entretien et résolution des problèmes avec les éleveurs.

Philippe Mathé explique qu'une expérimentation est déjà engagée en 05, avec un groupe de travail qui se réunit depuis Oct 2020 et une démarche distincte : version papier 05 et version internet AURA et double enquête avec questionnaire éleveurs quand rencontre négative. Un plan de communication est prévu pour cette semaine ou semaine prochaine. Elle demande si le CERPAM avait prévu de conduire des enquêtes sur le 05 ?

En l'absence du CERPAM, Cédric Conteau explique que, dans leur dossier de demande de subvention auprès du MAA (PSEM), des secteurs sont pré-identifiés : 04 : Haut-Verdon



MASSIF
des **ALPES**

COMITE DE MASSIF DES ALPES

ou Ubaye ; 05 : Ecrins ou Queyras ; 06 : Préalpes d'Azur ; 83 : Sainte-Baume ; 84 : Luberon ou Ventoux

Brigitte Cadenel fait part de son étonnement car aucun échange sur le choix du territoire n'a été fait avec le CERPAM alors que la DDT via ses groupes de travail dédiés et ses visites a déjà beaucoup avancé dans la démarche avec le Queyras.

Pour Cédric Conteau, l'enjeu est surtout d'appliquer une méthodologie commune. Il assure qu'il se fera le relais de ces interrogations auprès du CERPAM et de Pascal Grosjean de la DRAAF AURA, qui gère cette action. Il est effectivement nécessaire que des contacts soient engagés localement entre les services pasto et les DDT pour se coordonner.

Bertrand Lheureux met en avant l'utilité de travailler sur la réglementation sur les chemins de randonnée.

Anne Castex signale que certaines collectivités ont engagé des actions.

Communication sur le multiusage

Anne Castex rappelle les actions engagées précédemment : Mini films d'animation réalisés en 2019 sur les chiens de protection ; film interPNR de 1 min sur le fonctionnement de l'alpage en 2020 (non financé via la CIMA). L'analyse des retours de lecture montre que le premier clip est rarement visionné en entier. Il semble nécessaire de redéfinir la stratégie de communication et d'améliorer la vidéo. Une intervention devant le réseau des Espaces valléens les 10 et 11 septembre 2020 a aussi permis de diffuser ces outils et dans d'autres instances pour diffuser hors massif.

Cédric Conteau rappelle que l'enjeu de renforcer l'information du grand public sur les services apportés par l'agriculture et sur le multiusage est souvent mise en avant par le président du groupe de travail, François Thabuis. Un site internet dédié a même été imaginé pour rassembler les livrables issus des actions soutenues dans le cadre de la CIMA.

Brice Thollet pose la question des objectifs de cette action et signale que les supports de communication dépendent du cœur de cible.

Anne répond qu'effectivement, il faut préciser la stratégie de diffusion.

Jérôme Dupraz met en avant l'importance d'associer les offices de tourisme (Savoie-Mont-Blanc Tourisme) et les comités départementaux qui vendent le territoire et de penser l'articulation avec l'action « mon expérience avec les chiens de protection ».

Bruno Caraguel constate une réelle évolution du regard porté sur le pastoralisme. Avec la multiplication des trails et l'augmentation des confrontations avec les randonneurs et VTTistes, la communication est encore à renforcer. La stratégie de communication évolue et s'adapte avec les différents acteurs qui impliquent. Les outils sont nombreux : films, maraudes, débats, informations dans les sites clés. Il y a beaucoup d'énergie qui part



COMITE DE MASSIF DES ALPES

dans tous les sens mais c'est important de le faire. Concernant le mini-clip, il rappelle que le film d'animation sur les chiens avait été conçu sous la forme d'un dessin animé pour pouvoir être adapté à tous les territoires. Malheureusement, le clip semble trop long et n'est pas vu jusqu'au bout.

Cédric Conteau ajoute que les territoires « espaces valléens » construisent actuellement leur stratégie pluriannuelle de diversification touristique en réponse à un appel à candidature. Il propose d'identifier parmi les territoires candidats ceux qui ont mis en avant l'agriculture pour leur proposer de diffuser les outils voire de travailler collectivement à la construction d'une stratégie de communication.

Action CEPAZ

Anne Castex présente le projet et son avancée en 2021. En PACA, des zooms territoriaux ont pu être réalisés sur les Monges et les Préalpes de Grasse. Une feuille de route a été élaborée pour préserver ces milieux et prévenir leur abandon.

Cédric Conteau renchérit sur l'intérêt du projet CEPAZ qui mobilise le réseau pastoral alpin et plusieurs PNR sur les zones pâturées hors alpages (zones intermédiaires, pré-bois, ...) qui sont moins étudiées.

Céline Spelle (Vercors) donne des précisions sur les outils mis en avant (animation foncière, AFP, Reconquête pastorale, ...) et annonce qu'un projet interPNR est engagé pour poursuivre la réflexion sur 2021-2022.

Jérôme Dupraz met en avant les enjeux d'urbanisme pour préserver et restaurer ces milieux.

Accompagnement de l'évolution des métiers du pastoralisme

Bruno Caraguel présente la contribution du réseau pastoral alpin au groupe de travail agriculture du CNM sur les logements de berger. Il rappelle le contexte (Salariés en alpage multiplié par 3 avec la prédation), les objectifs (retravailler sur l'arrêté ministériel de 1996 fait pour les salariés en plaine et inadapté pour l'estive) et la méthode (consultation des asso de bergers, RDV avec min du travail,...).

La proposition s'attache aux 3 catégories d'hébergements : hébergement principal utilisé tout l'été, hébergement secondaire rendu nécessaire par la prédation ou pour répondre à des MAEC, et hébergement temporaire essentiellement pour la prédation. Les deux cabanes autre que principal, font débat pour les bergers qui considèrent qu'elles représentent une dégradation des conditions de travail. Il prend l'exemple des exigences concernant la disponibilité minimale d'eau prévues dans la législation (100l/jour/personne, soit 10 m³ = 2000 bouteilles de 5l sur une saison).

Il dresse un bilan pauvre des travaux imputable notamment à la frilosité forte du ministère du travail qui ne voulait pas ouvrir de dérogation et à la non-adhésion des bergers à la proposition (ils sont partis le dernier jour !). Un guide de bonnes pratiques reste à réaliser.

Un des problèmes est également que, quand les règles seront dictées, il existera un risque de mise en défaut de l'employeur.

En parallèle, un débat est engagé pour permettre un meilleur taux d'intervention pour faciliter l'amélioration des cabanes (communes propriétaires mais pas employeurs).



COMITE DE MASSIF DES ALPES

Cédric CONTEAU rappelle que le représentant alpin au CNM est Eric lions, qu'il faut associer aux résultats pour qu'il puisse porter les positions. Il ajoute que l'animatrice nationale « montagne » de l'ANCT a également quitté ses fonctions en début d'année 2021, ce qui a ralenti les travaux. Elle est remplacée désormais par Julie Brayer Mankor.

Bruno Caraguel explique que les acteurs alpins souhaitent réaliser un état des lieux des équipements existants (logements et stockage eau). Il s'agira en 2021, de créer l'outil base de données et le serveur dédié. Cette base de données pourra s'inspirer de l'inventaire réalisé en PACA en 2010 qui est aujourd'hui obsolète. Les données pourront servir à la réflexion nationale, mais serviront avant tout à la déclinaison locale des politiques publiques.

Jérôme Dupraz indique que les départements doivent connaître le patrimoine rural via les archives départementales et devraient être associés à la démarche et qu'il est aisé de réaliser l'inventaire des cabanes pastorales financées par le Feader.

Bruno Caraguel répond que la base de données doit répondre à son objectif d'exhaustivité et de fiabilité. Il convient notamment de s'assurer que l'inventaire patrimonial n'intègre pas des bâtis inutilisés voire des ruines.

Jérôme Dupraz demande si la base pourrait être mutualisée pour servir à tous. Il propose aussi d'explorer un autre équipement structurant : Les pistes.

Pour le stockage de l'eau : une articulation est aussi à faire hors espaces pastoraux avec les chambres d'agriculture qui réalisent aussi des inventaires.

Anne Castex fait remarquer que ce travail d'inventaire représentera un gros travail en volume.

Jérôme Dupraz propose la mise en place d'un COPIL avec les DRAAF et départements pour préciser la méthodologie.

Bourse d'emploi : outil commun mis en place pour fin 2021.

Bruno Caraguel rappelle l'origine du projet : la FAI avait travaillé avec l'agence ANPE d'Albertville pour trouver des bergers pour l'été. Les profils et conditions de travail particuliers par ont amené à privilégier la création d'un outil dédié. On s'interroge maintenant sur l'élargissement à la saison hivernale.

Guy Durand confirme qu'il est difficile aujourd'hui de trouver des bergers car il en faut plus qu'avant. Travailler avec l'ANPE est une piste intéressante.

Bruno Caraguel met également en avant la difficulté de trouver des bergers qualifiés et réellement motivés par le travail en alpage. La bourse permet uniquement de mettre les gens en relation.

Brigitte Cadenel signale qu'un outil existe déjà au niveau des chambres d'agriculture pour la transmission/emploi/installation... Cette action est donc déjà faite par les chambres d'agriculture qui ont des outils ciblés. Elle propose de s'appuyer sur les outils existants.



Bruno Caraguel rappelle qu'il existe aussi un blog emploi sur PACA avec la maison du berger mais qu'il sature ; la situation est la même côté nord.

Brigitte Cadenel réitère que l'on pourrait mieux s'appuyer sur les outils chambre existants pour développer cette base d'emploi berger expliquant que l'avantage des chambres d'agriculture est également d'avoir un réseau structuré au niveau national.

Brice Thollet ajoute qu'au minimum une alimentation croisée des outils est nécessaire.

Bruno Caraguel conclue que pour le moment les chambres d'agriculture n'ont pas annoncé vouloir créer ce type de site alors que les services pastoraux gèrent des sites existants, bien utilisés mais qui doivent être améliorés pour faire face à la demande. Il est proposé de faire un groupe de travail avec les chambres d'agriculture pour s'assurer de la bonne articulation avec les autres sites des partenaires.

Action valorisation des races locales

Emeric Jouhet rappelle que les actions menées dans le Programme 2014-2020 étaient plutôt ciblées sur l'appui à la gestion des OS (4 OS races ovines du sud Est et 3 races locales au nord) et aux travaux sur la génétique, le CORAM apportant une assistance technique et une coordination des OS et animant l'observatoire des races locales. En 2020, l'appui s'est limité en PACA à l'assignation ovine (via la MRE) et, pour l'OS Thônes et Marthod, au développement du contrôle laitier et contrôle de perf. Des actions intermassifs ont pu être engagées sur l'évolution génétiques des troupeaux en lien avec le changement climatique. A noter, la reconnaissance de la chèvre de Savoie (31/07/2020).

Pour 2021, il est envisagé de se recentrer sur le lien au territoire et sur la valorisation des produits de ces races locales. Un programme 2021-2027 est en construction pour « Renforcer la résilience des races locales dans un contexte de changement climatique » avec 2 phases de 3 ans et 99 540 € sollicités pour 142 000 € de coût.

Cédric Conteau indique que, comme pour les actions du réseau pastoral, les actions du CORAM seront prises en charge par le ministère de l'agriculture via le PSEM avec une instruction par la DRAAF. Il propose que ce point soit confirmé par le représentant de la DRAAF quand il rejoindra la réunion.

Philippe Cahn s'inquiète pour les financements 2021 : Comment peut-on travailler ? Il demande si ce qui est présenté sera financé, mettant en avant le besoin de lisibilité, alors que l'année est déjà bien engagée.

Cédric Conteau rappelle qu'il a été convenu qu'il n'y aurait pas d'année blanche. Le ministère a confirmé sa participation à hauteur de 400 000 euros/an et dès 2021 sera présent pour répondre aux acteurs. Pas d'inquiétude sur la rétroactivité au 01 janvier permettant d'engager les actions. Pour le contenu et des échanges de contenu, il faudra voir avec Claude Balmelle.

Philippe Cahn souhaite savoir si toutes les actions seront financées pour savoir si le travail peut être entrepris.



Brice Thollet répond que ce sera possible pour 2021 mais que, pour 2022, il faudra travailler en amont sur les projets prévus.

Cédric Conteau ajoute qu'il y a un besoin de formalisation de la position DRAAF sur les financements, car les demandes du réseau pastoral et de Carmejane ont été déposées auprès du FNADT.

Projets à venir

Au vu du timing, le projet Climpasto sera présenté lors du prochain groupe en sept/oct. D'ici là, il pourra être affiné.

En 2021, Anne explique rapidement le projet qui mobilisera les services de plusieurs massifs. Avec recherche de références affinés et en 2021, le partage des travaux avec révision des méthodologies. Elle signale une erreur dans les documents envoyés sur la participation de la chambre d'agriculture 04 à rajouter pour 4 jours.

Greensheep : projet en cours avec Carmejane sur le carbone en élevage ovin.

En 2021, préfiguration du projet.

Cédric Conteau propose l'organisation d'une séance de travail spécifique sur ce projet nouveau.

Assises du pastoralisme

Bruno Caraguel fait un point sur les assises du pastoralisme qui se sont tenues avec l'ambition d'ébaucher une stratégie pastorale sur les Alpes à partir de 3 ateliers.

Les organisateurs étaient la FAI et le SUACI avec comme partenaires les réseaux pastoraux, le CERPAM, les 2 régions plus Bourgogne Franche Comté. Actes en cours qui devront être diffusés.

Programme Avenir montagne

Philippe Matheron présente ce nouveau dispositif national de l'ANCT et qui devrait abonder en crédits d'investissement les enveloppes du CPIER de massif en 2021-2022 à partir de septembre. Les moyens supplémentaires sont orientés vers la transition touristique des massifs, selon une approche tourisme globale. Un accompagnement en ingénierie est également prévu pour aider les territoires à travailler sur le développement du tourisme en zone de montagne. Il y aura 60 sites sur les 6 massifs français, dont 15/16 sur les Alpes, désignés en 2 vagues en 2021 et en 2022. Un des axes de travail identifiés est de promouvoir l'agropastoralisme ou la valorisation des produits alimentaires locaux auprès des touristes. Des sollicitations informelles peuvent se faire directement au commissariat sur la base de projets concrets en développement.

Bertrand Lheureux demande si les 16 territoires sont déjà ciblés et quelle gouvernance est prévue pour la sélection des opérations « avenir montagne ».

Philippe Matheron répond que la gouvernance est assurée par les préfets et DDT avec des comités locaux à l'échelle des départements. Il a de son côté identifié certains territoires particulièrement fragiles ou à enjeu mais la liste est à compléter dans l'optique



MASSIF
des **ALPES**

COMITE DE MASSIF DES ALPES

d'une finalisation fin aout. Il explique que la consigne nationale est plutôt des porteurs du projet au niveau EPCI, voire plusieurs EPCI souhaitant avancer sur un projet commun.

Brigitte Cadenel demande si le porteur de projet pourrait être une chambre d'agriculture.

Philippe Matheron répond que ce n'est pas prévu. Il s'agit avant tout de soutenir des collectivités locales en apportant une valeur ajoutée ponctuelle.

Jérôme Dupraz demande si on pourrait faire travailler les partenaires ensemble sur le multiusage ?? Pour communiquer dessus ?

Pour Philippe Matheron, cette entrée est possible.

L'ordre du jour étant achevé, Cédric Conteau remercie les participants de leur présence.